AFQH FRENCH QUARTER HORSE ASSOCIATION

Transfert Report

INSTRUCTIONS :

1. Imprimer le document relatif aux informations demandées.
2. La couleur du cheval doit être vérifiée avec le certificat d'enregistrement.
3. Toute rature sur le transfert report nécessitera des vérifications de la part de l'AQHA.
4. Le certificat d'enregistrement doit indiquer le nom de la personne qui vend le cheval.
5. Consulter le rule book AQHA pour respecter les règles de transfert ou prendre contact avec l'AQHA.
6. Renvoyer le transfert report plus le certificat d'enregistrement accompagné des frais à l'AQHA.
7. Remplir le formulaire joint si vous prenez également votre adhésion à l'AQHA.

Nous certifions que le cheval vendu est bien le cheval décrit sur le certificat d'enregistrement, nous autorisons l'AQHA à procéder à l'enregistrement du transfert de propriété dès réception des informations et éléments nécessaires à son enregistrement.

HONGRE ☐☐ ☐☐ ☐☐☐☐
OUI ☐ NON ☐ DATE (Si vous la connaissez)

☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐ ☐☐☐☐☐☐☐☐☐
Nom du cheval Numéro d'enregistrement AQHA

Si le transfert concerne un poulain non enregistré, indiquer sa date de naissance et les noms et numéros d'enregistrement de ses parents.

_____ _____ _____ _____
Année de naissance Père Mère

DATE DE LA VENTE ☐☐ ☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐☐☐☐
(**Important : compléter dans l'ordre Mois, Jour et Année)** numéro AQHA de l'acheteur

NOM DE L'ACHETEUR ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐
L'acheteur doit avoir une carte de membre AQHA valide, enregistrée avec le nom exact reporté ci-dessus ou payer un droit de transfert majoré. Le nom de l'acheteur ne doit pas dépasser 30 caractères.

☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐